

Quels objectifs ?

- Identifier** les leviers de rémunération directe et indirecte ;
- Maîtriser** les règles juridiques et fiscales des dispositifs proposés ;
- Intégrer** la rémunération dans une stratégie de fidélisation ;
- Éviter** les erreurs de mise en œuvre et d'articulation des outils.

Contenu de la formation :

- Rappel des obligations** (SMIC, minimum conventionnel) ;
- Composantes de la rémunération** :
 - Fixe, variable, avantages en nature, intéressement...
- Primes et gratifications** :
 - Conditions de validité, formalisme, caractère habituel.
- Titres-restaurant**, forfait mobilité, abondement au CPF, CESU, etc. ;
- Épargne salariale** (intéressement, participation, PEE, PERCO) dans les PME ;
- Rémunération différée ou collective** :
 - Attractivité et sécurisation.
- Limites** : égalité de traitement, risques de requalification, URSSAF.

Les outils de rémunération pour fidéliser vos salariés

Durée : 0,5 jour **Dates :** 25/05/2026

Heures : 3 heures 30

Pour qui ? Professionnels RH pour une mise en œuvre opérationnelle, une fois les choix stratégiques validés par les dirigeants.

Pré-requis : La décision d'utiliser des outils de rémunération doit avoir été prise en amont par le dirigeant.

Profil du formateur : Juriste en droit social.

Nombre de participants : Entre 6 et 15 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.



Programme
et inscription